



Vente d'une maison apres un divorce

Par **lehmann**, le **29/04/2011 à 10:38**

Bonjour, rndivorcé en1998,nous avons acheter a credit une maison de campagne en 1990.ma femmes ayant quittée le domicile conjugale en 1997, j'ai continué de payer le credit de la maison jusqu'a la fin du credit soit 2005.le divorce prononcé a ces tord a 100% j'ai eu la garde des 2 enfants sans qu'elle soit obligée de me verser une pension alimentaire fautes de revenu.je voudrais vendre cette maison mais je ne sais pas à quoi elle a droit.pouvez vous me renseigner a ce sujet .merci beaucoup.

Par **amajuris**, le **29/04/2011 à 12:27**

bjr,rnque prévoit la convention établie au moment du divorce ?rnsi rien n' a été prévu la maison est un bien commun dont vous possédez chacun 50%.rnvous déduirez de sa part la moitié des remboursements que vous avez effectués et vous y rajouterez la valeur de l'occupation de cette maison si il n'y a que vous que l'avez occupé.rnun notaire pourrait vous renseigner en connaissant dans le détail vos situations.rncdt